



EXPLORATION BRUNSWICK INC.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

**Pour les périodes de trois mois terminées les
31 mars 2023 et 2022**

En dollars canadiens

Non audités

AVIS DE NON VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

En vertu du Règlement 51-102, partie 4, paragraphe 4.3 (3) (a), si un vérificateur n'a pas effectué l'examen des états financiers intermédiaires résumés, ceux-ci doivent être accompagnés d'un avis indiquant que les états financiers n'ont pas été vérifiés par un auditeur.

Les états financiers intermédiaires résumés non audités ci-joints d'Exploration Brunswick inc. ont été préparés par la direction de la Société, qui en assume la responsabilité.

L'auditeur indépendant de la Société n'a pas effectué un examen des présents états financiers conformément aux normes établies par les Comptables professionnels agréés du Canada pour l'examen des états financiers intermédiaires par l'auditeur d'une entité.

Exploration Brunswick inc.

États résumés de la situation financière

<i>(en dollars canadiens)</i>	31 mars 2023 (non audités)	31 décembre 2022 (audités)
	\$	\$
ACTIFS		
<u>Courants</u>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	16 504 962	8 053 328
Taxes de vente à recevoir	166 406	180 692
Autres effets à recevoir de parties liées	84 304	84 304
Charges payées d'avance et dépôts	465 080	161 909
	17 220 752	8 480 233
<u>Non courants</u>		
Actifs d'exploration et d'évaluation (note 5)	3 695 964	2 993 950
Actifs au titre de droits d'utilisation	31 875	42 500
Actifs incorporels	64 883	42 439
TOTAL DES ACTIFS	21 013 474	11 559 122
PASSIFS		
<u>Courants</u>		
Comptes fournisseurs et frais courus	581 957	496 822
Débitures convertibles (note 6)	310 795	301 779
Prime différée sur les actions accréditives (note 7)	636 254	671 108
Obligations locatives	31 875	-
	1 560 881	1 469 709
<u>Non courants</u>		
Obligations locatives	-	42 500
TOTAL DES PASSIFS	1 560 881	1 512 209
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions	42 450 053	33 655 545
Bons de souscription	3 139 895	1 274 117
Options d'achats d'actions	701 675	622 460
Surplus d'apport	2 539 929	2 539 929
Déficit	(29 378 959)	(28 045 138)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	19 452 593	10 046 913
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	21 013 474	11 559 122

Engagements et éventualités (note 16)
Évènements subséquents (note 17)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés non audités.

/s/ Robert Wares

Robert Wares, président du conseil

/s/ Killian Charles

Killian Charles, président et
chef de la direction

Exploration Brunswick inc.

États des résultats et du résultat global

<i>(non audités, en dollars canadiens)</i>	Trois mois terminés les	
	2023	31 mars 2022
	\$	\$
Charges administratives (note 12)	553 904	175 755
Rémunération fondée sur des actions (note 10)	74 081	20 455
Charge d'intérêt (note 6)	9 016	16 932
Amortissement d'actifs incorporels	6 357	2 053
Produits d'intérêt	(118 825)	(1 072)
Perte nette et perte globale	(524 533)	(214 123)
Recouvrement d'impôts sur le résultat	34 854	-
Perte nette et perte globale	(489 679)	(214 123)
Par action (note 11)		
De base et diluée	(0,00)	(0,00)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	176 552 817	131 381 712
– De base et dilué		

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés non audités.

Exploration Brunswick inc.
États résumés des capitaux propres
Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2023 et 2022
(non audités, en dollars canadiens, exception faite du nombre d'actions)

	Actions ordinaires émises et en circulation Nombre	Capital-actions \$	Bons de souscription \$	Options d'achats d'actions \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Total des capitaux propres \$
Solde au 1^{er} janvier 2023	173 126 071	33 655 545	1 274 117	622 460	2 539 929	(28 045 138)	10 046 913
Acquisition d'actifs d'exploration et d'évaluation (note 5)	109 276	87 375	-	-	-	(14 229)	73 146
Unités émises dans le cadre d'un placement privé par l'entremise d'un courtier (note 8)	8 823 530	5 952 223	1 547 778	-	-	-	7 500 001
Frais d'émission d'unités d'actions	-	-	126 651	-	-	(772 628)	(645 977)
Unités émises dans le cadre d'un placement privé sans intermédiaire (note 8)	2 448 472	1 656 827	424 374	-	-	-	2 081 201
Frais d'émission d'unités dans le cadre d'un placement privé	-	-	3 366	-	-	(57 285)	(53 919)
Bons de souscription exercés (note 9)	1 984 684	1 098 083	(236 391)	-	-	-	861 692
Rémunération fondée sur des actions (note 10)	-	-	-	79 215	-	-	79 215
Perte nette et perte globale	-	-	-	-	-	(489 679)	(489 679)
Solde au 31 mars 2023	186 492 033	42 450 053	3 139 895	701 675	2 539 929	(29 378 959)	19 452 593
Solde au 1^{er} janvier 2022	131 381 712	23 148 277	579 614	417 232	2 510 607	(21 831 143)	4 824 587
Rémunération fondée sur des actions	-	-	-	22 123	-	-	22 123
Perte nette et perte globale	-	-	-	-	-	(214 123)	(214 123)
Solde au 31 mars 2022	131 381 712	23 148 277	579 614	439 355	2 510 607	(22 045 266)	4 632 587

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés non audités.

Exploration Brunswick inc.
États résumés des flux de trésorerie
Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2023 et 2022

<i>(non audités, en dollars canadiens)</i>	Périodes de trois mois terminées les	
	2023	2022
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Perte nette	(489 679)	(214 123)
Ajustements		
Rémunération fondée sur des actions (note 10)	74 081	20 455
Amortissement d'actifs incorporels	6 357	2 053
Intérêts hors caisse sur la débenture convertible (note 6)	9 016	16 932
Recouvrement d'impôts sur le résultat	(34 854)	-
Variations des éléments du fonds de roulement (note 14)	(218 260)	302 137
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(653 339)	127 454
Activités d'investissement		
Investissements en actifs d'exploration et d'évaluation	(577 341)	(815 292)
Investissements en actifs incorporels	(28 801)	-
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(606 142)	(815 292)
Émission d'unités dans le cadre d'un placement privé (note 8)	7 500 001	-
Émission d'unités dans le cadre d'un placement privé sans intermédiaire (note 8)	2 081 201	-
Frais d'émission d'actions	(731 779)	-
Bons de souscription exercés (note 9)	861 692	-
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	9 711 115	-
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	8 451 634	(687 838)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	8 053 328	1 489 286
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	16 504 962	801 448

Renseignements complémentaires (note 14)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés non audités.

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2023 et 2022

(non auditées, en dollars canadiens)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Exploration Brunswick inc. (la « Société » ou « BRW ») est principalement engagée dans l'acquisition et l'exploration de propriétés minières. Située au Canada, BRW est régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). L'adresse du siège social de la Société est le 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal (Québec), Canada.

La Société est cotée à la Bourse de croissance de Toronto (« TSXV ») sous le symbole « BRW ». Le 20 avril 2023, les actions ordinaires de la Société (les « actions ordinaires ») ont commencé à être négociées sur le OTCQB Venture Market, un marché boursier américain exploité par OTC Markets Group Inc. de New York, sous le symbole « BRWXF ». La Société se concentre sur l'exploration et le développement de propriétés aurifères et de métaux de transition énergétique au Canada.

Jusqu'à ce qu'il soit déterminé que les propriétés contiennent des réserves ou des ressources minérales pouvant être exploitées de manière économique, elles sont classées comme propriétés d'exploration et d'évaluation. La recouvrabilité des dépenses d'exploration et d'évaluation reportées dépend de la découverte de réserves et de ressources économiquement récupérables; de l'obtention et du maintien du titre et de l'intérêt bénéficiaire dans les propriétés; de la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour poursuivre l'exploration, l'évaluation et le développement de ses propriétés; et de l'obtention de certaines approbations gouvernementales ou du produit de la cession des propriétés. Des changements dans les conditions futures pourraient nécessiter une dépréciation importante de la valeur comptable des dépenses d'exploration et d'évaluation reportées. Bien que la Société ait pris des mesures pour vérifier le titre de ses propriétés minières sur lesquelles elle mène actuellement des activités d'exploration et d'évaluation, conformément aux normes de l'industrie pour le stade actuel d'exploration et d'évaluation de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de la Société. Le titre de propriété peut être soumis à des accords antérieurs non enregistrés et être non conforme aux exigences réglementaires.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers intermédiaires résumés non audités ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de la réévaluation de certains instruments financiers, lesquels sont fondés sur leur juste valeur. En outre, les présents états financiers intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à l'exception des informations relatives aux flux de trésorerie.

Les présents états financiers intermédiaires résumés non audités ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards*) telles qu'elles sont publiées par le Conseil des normes comptables internationales (*International Accounting Standards Board*) (les « IFRS ») et qui sont applicables pour l'établissement des états financiers intermédiaires, notamment la norme *International Accounting Standard 34, Information financière intermédiaire*. Les états financiers intermédiaires résumés non audités devraient être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, lesquels ont été préparés conformément aux IFRS.

Les présents états financiers intermédiaires résumés non audités ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société (le « conseil ») le 25 mai 2023.

3. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

La préparation des états financiers exige que la direction de la Société émette des jugements, des estimations et des hypothèses sur les montants déclarés des actifs et des passifs, et sur les montants déclarés des charges. Les estimations et les hypothèses sont fondées sur l'expérience historique et sur divers autres facteurs jugés raisonnables dans les circonstances, dont les résultats constituent la base des jugements sur les valeurs comptables des actifs et des passifs qui ne sont pas facilement apparents à partir d'autres sources. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents. Les jugements, estimations et hypothèses comptables critiques sont les mêmes que ceux qui figurent dans nos derniers états financiers annuels audités.

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2023 et 2022

(non auditées, en dollars canadiens)

4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	31 mars 2023	31 décembre 2022
	\$	\$
Trésorerie	1 746 962	2 245 328
Équivalents de trésorerie	14 758 000	5 808 000
	<u>16 504 962</u>	<u>8 053 328</u>

Les équivalents de trésorerie au 31 mars 2023 se composent de dépôts à terme rachetables portant intérêt à un taux moyen pondéré de 5,0 % avec diverses échéances jusqu'au 30 juin 2023.

5. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

La Société a engagé les coûts suivants sur ses actifs d'exploration et d'évaluation :

Propriété	Solde au 1 ^{er} janvier 2023	Ajouts	Solde au 31 mars 2023
	\$	\$	\$
Québec			
Droits miniers	474 841	158 135	632 976
Dépenses d'exploration	<u>959 349</u>	<u>190 878</u>	<u>1 150 227</u>
	<u>1 434 190</u>	<u>349 013</u>	<u>1 783 203</u>
Ontario			
Droits miniers	260 380	26 600	286 980
Dépenses d'exploration	<u>430 760</u>	<u>44 158</u>	<u>474 918</u>
	<u>691 140</u>	<u>70 758</u>	<u>761 898</u>
Terre-Neuve			
Droits miniers	86 255	-	86 255
Dépenses d'exploration	<u>296 559</u>	<u>12 838</u>	<u>309 397</u>
	<u>382 814</u>	<u>12 838</u>	<u>395 652</u>
Nouvelle-Écosse			
Droits miniers	113 620	7 115	120 735
Dépenses d'exploration	<u>250 872</u>	<u>17 969</u>	<u>268 841</u>
	<u>364 492</u>	<u>25 084</u>	<u>389 576</u>
Nouveau-Brunswick			
Droits miniers	6 160	162	6 322
Dépenses d'exploration	<u>99 747</u>	<u>24 665</u>	<u>124 412</u>
	<u>105 907</u>	<u>24 827</u>	<u>130 734</u>
Saskatchewan			
Droits miniers	-	116 516	116 516
Dépenses d'exploration	<u>-</u>	<u>60 907</u>	<u>60 907</u>
	<u>-</u>	<u>177 423</u>	<u>177 423</u>
Manitoba			
Droits miniers	14 817	28 911	43 728
Dépenses d'exploration	<u>590</u>	<u>13 160</u>	<u>13 750</u>
	<u>15 407</u>	<u>42 071</u>	<u>54 478</u>
Résumé			
Droits miniers	956 073	337 439	1 293 512
Dépenses d'exploration	<u>2 037 877</u>	<u>364 575</u>	<u>2 402 452</u>
	<u>2 993 950</u>	<u>702 014</u>	<u>3 695 964</u>

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2023 et 2022

(non auditées, en dollars canadiens)

5. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

BRW a lancé un programme d'exploration préliminaire pour les minéraux critiques dans tout l'Est du Canada en procédant aux transactions suivantes par province :

Québec

- En mars 2022, BRW a jalonné 618 claims (35 440 ha) répartis dans la partie sud de la région de l'Abitibi au Québec, regroupés sous le projet Pontiac Lithium.
- Le 19 avril 2022, la Société a annoncé l'acquisition ou l'option de 300 claims (16 121 ha) (collectivement, le « projet North Shore Lithium ») sur la Côte-Nord du Québec, près de Baie-Johan-Beetz. Ces titres miniers incluent une entente d'option avec Kintavar Exploration Inc. (« Kintavar ») pour leur propriété BJB. Le 12 août 2022, la Société a signé une entente d'option, sous réserve de l'approbation de la TSXV, afin d'acquérir une participation de 100 % de la propriété BJB aux conditions suivantes :
 - i. Paiement global de 1 045 000 \$ sur la période de quatre ans :
 - Un paiement initial de 45 000 \$ en espèces a été versé en octobre 2022;
 - Un paiement de 100 000 \$ au premier anniversaire;
 - Un paiement de 200 000 \$ au deuxième anniversaire;
 - Un paiement de 300 000 \$ au troisième anniversaire;
 - Un paiement de 400 000 \$ au quatrième anniversaire;
 - Chaque paiement d'anniversaire sera une combinaison d'espèces et d'actions ordinaires avec un minimum de 20 % en espèces et jusqu'à un maximum de 80 % (au choix de BRW). Le nombre d'actions ordinaires devant être émises est calculé en se basant sur le prix moyen pondéré en fonction du volume sur 10 jours.
 - ii. BRW effectuera des dépenses d'exploration totalisant 2 000 000 \$ sur la période de quatre ans :
 - Un montant global de 150 000 \$ au premier anniversaire;
 - Un montant global de 400 000 \$ au deuxième anniversaire;
 - Un montant global de 800 000 \$ au troisième anniversaire;
 - Un montant global de 2 000 000 \$ au quatrième anniversaire.
 - iii. Une redevance de 2 % du rendement net de fonderie (« NSR »), dont le premier 1 % pourra être racheté pour la somme de 1 000 000 \$. BRW conservera un droit de premier refus (« DPR ») sur la deuxième tranche de 1 %.
 - iv. Paiements d'étape supplémentaires :
 - Paiement de 250 000 \$ au dépôt d'une estimation de ressources minérales;
 - Paiement de 750 000 \$ au dépôt d'une évaluation économique préliminaire;
 - Chaque paiement d'étape sera une combinaison d'espèces et d'actions ordinaires avec un minimum de 20 % en espèces et jusqu'à un maximum de 80 % (au choix de Kintavar).
- Le 14 juin 2022, BRW a annoncé le jalonnement de 810 claims (42 892 ha) dans la région de la Baie-James au Québec (collectivement, le « projet James Bay Lithium »).
- Le 2 décembre 2022, la Société a signé une entente d'option avec Exploration Midland inc. (« Midland ») afin d'acquérir une participation maximale de 85 % dans les propriétés Mythril et Elrond (les « propriétés Midland »), situées dans la région de la Baie-James au Québec. Les propriétés Midland couvrent 514 claims (26 290 ha). La première partie de l'option permet à BRW d'acquérir une participation initiale de 50 % dans le potentiel en minéraux rares des propriétés (à l'exclusion des métaux de base et précieux) en contrepartie de paiements totalisant 500 000 \$ en espèces et en actions ordinaires sur une période de trois ans suivant la clôture de l'entente d'option selon les conditions suivantes :
 - Un paiement initial de 25 000 \$ en espèces et 62 500 actions ordinaires (juste valeur de 25 000 \$) a été complété durant l'exercice terminé le 31 décembre 2022;
 - Un paiement de 100 000 \$, la moitié en actions ordinaires, le ou avant le premier anniversaire de la date d'effet;
 - Un paiement de 140 000 \$, la moitié en actions ordinaires, le ou avant le deuxième anniversaire de la date d'effet;
 - Un paiement de 210 000 \$ en actions ordinaires, le ou avant le troisième anniversaire de la date d'effet.

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2023 et 2022

(non auditées, en dollars canadiens)

5. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Québec (suite)

Afin d'exercer la première option pour la participation initiale de 50 %, BRW devra financer un montant global de 1 500 000 \$ en travaux d'exploration conformément au calendrier suivant :

- Un montant global de 300 000 \$, le ou avant le premier anniversaire de la date d'effet;
- Un montant global de 600 000 \$, le ou avant le deuxième anniversaire de la date d'effet;
- Un montant global de 1 500 000 \$, le ou avant le troisième anniversaire de la date d'effet.

La deuxième partie de l'option permet à BRW d'acquérir une participation additionnelle de 35 % dans ces propriétés en contrepartie de paiements totalisant 200 000 \$ en espèces ou en actions ordinaires sur une période de deux ans suivant l'exercice de la première option selon les conditions suivantes :

- Un montant de 100 000 \$ en espèces, en actions ordinaires ou une combinaison des deux, au choix de BRW, le ou avant le premier anniversaire de l'exercice de la première option;
- Un montant de 100 000 \$ en espèces, en actions ordinaires ou une combinaison des deux, au choix de BRW, le ou avant le deuxième anniversaire de l'exercice de la première option.

Afin d'exercer la deuxième option et ainsi acquérir une participation additionnelle de 35 %, BRW devra financer un montant global de 2 000 000 \$ en travaux d'exploration conformément au calendrier suivant :

- Un montant global de 1 000 000 \$, le ou avant le premier anniversaire de l'exercice de la première option;
- Un montant global de 2 000 000 \$, le ou avant le deuxième anniversaire de l'exercice de la première option.

Les actions ordinaires qui seront émises par la Société en contrepartie de cette entente d'option seront soumises à une valeur minimale de 0,24 \$ par action ordinaire, sans valeur maximale. À la signature de la deuxième option, BRW conservera un DPR à l'égard de la participation de 15 % de Midland.

- Le 28 novembre 2022, la Société a annoncé la signature d'une entente avec Osisko Baie-James S.E.N.C. (« Osisko BJ »), une société affiliée d'Osisko Développement Corp., en vue d'acquérir une participation de 90 % dans la propriété Anatacau (l'« option Anatacau ») couvrant 704 claims (37 058 ha).

L'option Anatacau permet à BRW d'acquérir une participation de 90 % dans cette propriété en contrepartie de 4 000 000 actions ordinaires sur une période de deux ans suivant la clôture de l'option Anatacau selon les conditions suivantes :

- Une tranche initiale de 500 000 actions ordinaires, dans les cinq jours ouvrables suivant la date d'effet;
- Une tranche de 1 500 000 actions ordinaires, le ou avant le premier anniversaire de la date d'effet;
- Une tranche de 2 000 000 actions ordinaires, le ou avant le deuxième anniversaire de la date d'effet.

Afin d'exercer cette option, BRW devra financer un montant global de 3 000 000 \$ en dépenses d'exploration conformément au calendrier suivant :

- Un montant global de 500 000 \$ avant le premier anniversaire de la date d'effet;
- Un montant global de 1 000 000 \$ avant le deuxième anniversaire de la date d'effet;
- Un montant global de 2 000 000 \$ avant le troisième anniversaire de la date d'effet;
- Un montant global de 3 000 000 \$ avant le quatrième anniversaire de la date d'effet.

À la signature de cette option, la Société conservera un DPR à l'égard de la participation de 10 % d'Osisko BJ. De plus, Osisko BJ n'est pas tenue de financer sa part au prorata du budget d'exploration suivant l'exercice de cette option et jusqu'à la construction d'une mine.

Le 5 décembre 2022, BRW a annoncé qu'elle avait bonifié l'option Anatacau (l'« entente d'option bonifiée ») afin d'acquérir également une participation de 90 % dans le projet PLEX (375 claims, 19 175 ha) situé dans la région de la Baie-James au Québec.

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2023 et 2022

(non auditées, en dollars canadiens)

5. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Québec (suite)

L'entente d'option bonifiée permet à BRW d'acquérir une participation de 90 % dans le projet PLEX en contrepartie de 8 000 000 actions ordinaires sur une période de deux ans suivant la clôture de cette entente d'option selon les conditions suivantes :

- Une tranche initiale de 1 000 000 actions ordinaires, dans les cinq jours ouvrables suivant la date d'effet;
- Une tranche de 3 000 000 actions ordinaires, le ou avant le premier anniversaire de la date d'effet;
- Une tranche de 4 000 000 actions ordinaires, le ou avant le deuxième anniversaire de la date d'effet.

Afin d'exercer cette option, BRW devra réaliser des travaux d'un montant de 6 000 000 \$ selon le calendrier suivant :

- Un montant global de 1 000 000 \$ avant le premier anniversaire de la date d'effet;
- Un montant global de 2 000 000 \$ avant le deuxième anniversaire de la date d'effet;
- Un montant global de 4 000 000 \$ avant le troisième anniversaire de la date d'effet;
- Un montant global de 6 000 000 \$ avant le quatrième anniversaire de la date d'effet.

À la signature de cette option, BRW conservera un DPR à l'égard de la participation de 10 % d'Osisko BJ. De plus, Osisko BJ ne sera pas tenue de financer sa part au prorata du budget d'exploration suivant l'exercice de cette option et jusqu'à la construction d'une mine. L'entente d'option bonifiée a été signée le 1^{er} mars 2023 et est soumise à l'approbation de la TSXV.

- Le 24 janvier 2023, la Société a annoncé le jalonnement d'autres claims dans la région de la Baie-James au Québec. La Société a aussi conclu une option visant un bloc de claims d'Entreprises minières Globex (« Globex ») qui est adjacent à ces claims nouvellement jalonnés (tous les claims jalonnés et optionnés étant regroupés sous le projet « Mirage »). Le projet Mirage inclut une option sur le bloc de claims « Lac Escale » de Globex. L'option permet à BRW d'acquérir une participation de 100 % dans la propriété Lac Escale en contrepartie de paiements totalisant 500 000 \$, la moitié en espèces et l'autre moitié en actions ordinaires (au prix minimum de 0,45 \$ par action ordinaire) sur une période de trois ans, selon les conditions suivantes :
 - Un paiement de 50 000 \$ a été effectué en février 2023, 25 000 \$ en espèces et 25 000 \$ en actions ordinaires (41 667 actions ordinaires);
 - Un paiement de 25 000 \$, le ou avant l'anniversaire de six mois de la date d'effet;
 - Un paiement de 125 000 \$, le ou avant le premier anniversaire de la date d'effet;
 - Un paiement de 100 000 \$, le ou avant le deuxième anniversaire de la date d'effet;
 - Un paiement de 200 000 \$, le ou avant le troisième anniversaire de la date d'effet;

Afin d'exercer cette option, BRW devra réaliser des travaux d'un montant de 1 000 000 \$ selon le calendrier suivant :

- Un montant global de 100 000 \$ le ou avant le premier anniversaire de la date d'effet;
- Un montant global de 300 000 \$ le ou avant le deuxième anniversaire de la date d'effet;
- Un montant global de 1 000 000 \$ le ou avant le troisième anniversaire de la date d'effet.

Suivant l'entière réalisation de cette entente d'option, Exploration Brunswick conclura une entente de redevances accordant à Globex une redevance brute sur les métaux (*Gross Metal Royalty* ou « GMR ») de 3 %, dont 1 % de la redevance GMR pourra être racheté par BRW pour la somme de 1 000 000 \$, résultant en une redevance GMR nette de 2 %. Cette redevance s'appliquera aussi à tout titre minier nouvellement jalonné par l'une ou l'autre des parties dans un rayon de 1 km du périmètre actuel des claims. À la première date entre le cinquième anniversaire de l'entrée en vigueur de cette entente de redevances ou 5 ans après avoir engagé des dépenses totalisant 4 000 000 \$, BRW commencera à verser à Globex une avance annuelle de 100 000 \$ de redevances, déductible de la redevance de production éventuelle.

De plus, le 11 février 2023, Exploration Brunswick a acheté des claims d'un particulier près du projet Mirage pour 5 000 \$ en espèces et par l'émission de 12 500 actions ordinaires (valeur de 11 125 \$).

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2023 et 2022

(non auditées, en dollars canadiens)

5. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Ontario

- Le 3 octobre 2022, la Société a annoncé qu'elle avait jalonné et pris des options visant plusieurs blocs de claims près de Hearst en Ontario (le « projet Hearst ») pour un total de 226 claims (29 805 ha). Le groupe de claims inclut deux ententes d'option, l'entente d'option Lowther Pegmatite (signée le 21 septembre 2022) et l'option Lowther Régional (datée du 27 septembre 2022), assorties des conditions suivantes :

Entente d'option Lowther Pegmatite : Cette option permet à BRW d'acquérir d'un prospecteur une participation de 100 % dans cette propriété en contrepartie de paiements totalisant 735 000 \$ en espèces ou en actions ordinaires. Le nombre d'actions ordinaires devant être émises est calculé en se basant sur le prix moyen pondéré en fonction du volume sur 10 jours. De plus, BRW doit engager 1 000 000 \$ en dépenses d'exploration sur une période de quatre ans suivant la clôture de cette entente, selon les conditions suivantes :

- Un paiement de 35 000 \$ en espèces, lequel a été versé en octobre 2022;
- Un paiement de 50 000 \$ en espèces et un montant global de 50 000 \$ en dépenses d'exploration, le ou avant le premier anniversaire de la date d'effet.
- Un paiement de 150 000 \$ en espèces et un montant global de 200 000 \$ en dépenses d'exploration, le ou avant le deuxième anniversaire de la date d'effet.
- Un paiement de 200 000 \$ en espèces et un montant global de 400 000 \$ en dépenses d'exploration, le ou avant le troisième anniversaire de la date d'effet.
- Un paiement de 300 000 \$ en espèces et un montant global de 1 000 000 \$ en dépenses d'exploration, le ou avant le quatrième anniversaire de la date d'effet.

Entente d'option Lowther Régional : Cette option permet à BRW d'acquérir de Last Resort Resources Limited (« Last Resort ») une participation de 100 % dans cette propriété en contrepartie de paiements totalisant 300 000 \$ en espèces sur une période de deux ans suivant la clôture de cette entente, selon les conditions suivantes :

- Un paiement de 100 000 \$ en espèces, lequel a été versé en octobre 2022;
- Un paiement de 100 000 \$ en espèces, le ou avant le premier anniversaire de la date d'effet.
- Un paiement de 100 000 \$ en espèces, le ou avant le deuxième anniversaire de la date d'effet.

BRW accordera à Last Resort une redevance de 2 % NSR sur toute la production minérale de cette propriété; la moitié de la redevance NSR pourra être rachetée par BRW pour la somme de 1 000 000 \$. Le droit de rachat restera valide pendant une période de cinq ans suivant l'exercice de l'option. La Société conservera aussi un droit de racheter la redevance résiduelle de 1 % NSR pour la somme de 2 000 000 \$ pendant une période de deux ans suivant le rachat initial.

Terre-Neuve

Le 17 mai 2022, la Société a annoncé le jalonnement de plusieurs groupes de claims (1 327 claims; 33 093 ha) dans la partie sud de Terre-Neuve près des secteurs de Port aux Basques, Hermitage et Rencontre East.

Nouvelle-Écosse

En mars 2022, la Société a jalonné plusieurs groupes de claims dans la partie centre-ouest de la Nouvelle-Écosse (115 837 ha), situés à 30 km de Halifax. En plus de ces groupes de claims, en juin 2022, BRW a acquis d'un prospecteur une participation de 100 % dans une propriété couvrant 60 claims (971 ha) en contrepartie de paiements en espèces totalisant 15 000 \$ et 100 000 actions ordinaires (juste valeur de 22 000 \$). De plus, BRW a accordé une redevance de 2 % NSR sur ces claims dont la première moitié (1 %) peut être rachetée pour la somme de 1 000 000 \$. Par ailleurs, dix autres claims (6 172 ha) ont été achetés auprès d'un prospecteur en contrepartie d'un paiement forfaitaire de 5 715 \$ dans le secteur New Ross et trois claims (890 ha) ont été acquis par jalonnement sur carte près du secteur Caledonia dans l'est de la Nouvelle-Écosse.

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2023 et 2022

(non auditées, en dollars canadiens)

5. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Nouveau-Brunswick

En décembre 2021, la Société a jalonné des claims (6 527 ha) dans la partie centrale et le sud-est du Nouveau-Brunswick, collectivement regroupés dans les projets Caledonia et Catamaran. En mars 2022, BRW a agrandi ces propriétés en jalonnant 42 737 ha de plus. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 286 959 \$ à l'égard des coûts engagés sur cette propriété, se rapportant à des secteurs déterminés, soit parce que la Société ne prévoyait pas le renouvellement de ces claims, soit parce que la Société a décidé d'y cesser les activités d'exploration et d'évaluation, ou parce que la valeur comptable des actifs excédait leur valeur recouvrable.

Saskatchewan

- Le 17 janvier 2023, la Société a annoncé le jalonnement de plusieurs groupes de claims en Saskatchewan (36 claims, 79 892 ha), situés autour des communautés de Creighton, La Ronge et Southend dans le centre de la Saskatchewan. De plus, le 22 février 2023, BRW a signé une entente d'option visant le projet Hanson Lake (12 claims, 16 103 ha), situé à environ 55 km à l'ouest de Creighton (Saskatchewan).

L'entente d'option permet à BRW d'acquérir une participation de 100 % dans le projet Hanson Lake de Searchlight Resources Inc. en contrepartie de paiements totalisant 735 000 \$ sur une période de quatre ans. Le montant total est payable en espèces, en actions ordinaires ou une combinaison des deux (au gré de BRW, sous réserve d'un minimum de 25 % en espèces), aux conditions suivantes :

- Un paiement initial de 35 000 \$ (8 750 \$ en espèces et l'émission de 26 040 actions ordinaires) a été complété en mars 2023;
- Un paiement de 50 000 \$, le ou avant le premier anniversaire de la date d'effet;
- Un paiement de 150 000 \$, le ou avant le deuxième anniversaire de la date d'effet;
- Un paiement de 200 000 \$, le ou avant le troisième anniversaire de la date d'effet;
- Un paiement de 300 000 \$, le ou avant le quatrième anniversaire de la date d'effet.

Afin d'exercer cette option, BRW devra réaliser des travaux d'un montant de 1 000 000 \$ selon le calendrier suivant :

- Un montant global de 50 000 \$, le ou avant le premier anniversaire de la date d'effet;
- Un montant global de 200 000 \$, le ou avant le deuxième anniversaire de la date d'effet;
- Un montant global de 400 000 \$, le ou avant le troisième anniversaire de la date d'effet;
- Un montant global de 1 000 000 \$, le ou avant le quatrième anniversaire de la date d'effet;

Lorsque cette option aura été exercée, d'autres paiements d'étape sont prévus selon le calendrier suivant :

- Versement de 250 000 \$ en espèces, en actions ordinaires ou une combinaison des deux (au gré de BRW) suivant le dépôt d'une estimation de ressources minérales;
- Versement de 250 000 \$ en espèces, en actions ordinaires ou une combinaison des deux (au gré de BRW) suivant le dépôt d'une évaluation économique préliminaire.

BRW accordera une redevance de 2 % NSR, dont la moitié (1 %) de la redevance peut être rachetée par la Société pour la somme de 1 000 000 \$. La deuxième moitié de la redevance NSR (1 %) peut être rachetée pour la somme de 2 000 000 \$.

- Le 20 mars 2023, la Société a signé une entente d'option avec Eagle Plains Resources Ltd (« EPL ») afin d'acquérir trois claims miniers près de Creighton (Saskatchewan), adjacents au projet Hanson Lake. Cette entente d'option permet à BRW d'acquérir une participation de 100 % dans les claims miniers d'EPL en contrepartie de paiements totalisant 70 000 \$ sur une période de deux ans. Le montant total est payable en espèces, en actions ordinaires ou une combinaison des deux, au gré de BRW, selon le calendrier suivant :
 - Un paiement de 25 000 \$ (effectué en mars 2023 via l'émission de 29 069 actions ordinaires);
 - Un paiement de 20 000 \$ au premier anniversaire de la date de cette entente;
 - Un paiement de 25 000 \$ au deuxième anniversaire de la date de cette entente.

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2023 et 2022

(non auditées, en dollars canadiens)

5. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Saskatchewan (suite)

Afin d'exercer cette option, BRW devra réaliser des travaux d'un montant de 100 000 \$ selon le calendrier suivant :

- Un montant global de 25 000 \$, le ou avant le 31 décembre 2023;
- Un montant global de 75 000 \$, le ou avant le 31 décembre 2024.

Lorsque cette option aura été exercée, d'autres paiements d'étape sont prévus selon le calendrier suivant :

- Versement de 250 000 \$ en espèces, en actions ordinaires ou une combinaison des deux (au gré de BRW) suivant le dépôt d'une estimation de ressources minérales;
- Versement de 250 000 \$ en espèces, en actions ordinaires ou une combinaison des deux (au gré de BRW) suivant le dépôt d'une évaluation économique préliminaire;
- BRW accordera une redevance de 2 % NSR, dont la moitié (1 %) de la redevance NSR peut être rachetée par BRW pour la somme de 1 000 000 \$.

Manitoba

- Le 17 janvier 2023, la Société a annoncé le jalonnement de groupes de claims dans le secteur de Lynn Lake au Manitoba (le « projet Lynn Lake »). La Société a déposé trois demandes de permis d'exploration minière couvrant une superficie totale de 27 163 ha, à environ 20 km au nord-ouest de Lynn Lake, près de la frontière avec la Saskatchewan.

6. DÉBENTURES CONVERTIBLES

Le 27 septembre 2018, la Société a réalisé un placement privé sous forme de débentures convertibles (les « débentures ») pour un produit brut de 1 000 000 \$ (le « capital »), avec une date d'échéance du 1^{er} septembre 2021 (la « date d'échéance »). Les débentures portaient intérêt à un taux de 12 %, payable semestriellement le 1^{er} mars et le 1^{er} septembre de chaque année. Ces débentures étaient convertibles à tout moment avant la date d'échéance, à la discrétion du souscripteur (le « souscripteur »), en actions ordinaires à un prix de conversion de 0,40 \$ par action ordinaire.

À sa discrétion et jusqu'à un maximum de trois fois avant la date d'échéance, la Société avait l'option de payer les intérêts courus en émettant des actions ordinaires au cours boursier à la date du paiement. Après la fin de la troisième année, la Société avait le droit de forcer la conversion de ces débentures dans le cas où les actions ordinaires seraient négociées à plus de 1,00 \$ par action ordinaire pendant plus de 10 jours consécutifs.

À la date d'émission, la juste valeur de l'option de conversion a été déterminée à 145 000 \$. La juste valeur a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie liés à ces débentures à un taux de 19,5 %, soit le taux d'intérêt que la Société aurait dû payer si ces débentures n'avaient pas d'option de conversion, représentant l'excédent de la juste valeur des débentures sur leur valeur nominale. Ainsi, la juste valeur de ces débentures était de 855 000 \$ à la date de la transaction initiale.

En septembre 2021, la Société et le souscripteur ont convenu d'un calendrier de remboursement (la « modification ») du capital et des intérêts dus à la date d'échéance. Conformément à la modification, la Société rembourserait le solde en trois versements annuels et aucun intérêt supplémentaire ne s'appliquerait aux débentures après la date d'échéance. Un gain de 131 969 \$ a été comptabilisé lors de la modification dans l'état consolidé des résultats pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, en utilisant un taux d'actualisation de 12 % (le taux d'intérêt que la Société se serait attendue à payer si la modification n'avait pas été signée). Le premier paiement a été effectué en novembre 2021.

Le 10 novembre 2022, la Société a annoncé la signature d'une entente visant le règlement d'une dette (le « règlement de dette »), afin de régler une créance de 333 333 \$ exigible en novembre 2022 en lien avec les débentures, en procédant à l'émission de 952 380 actions ordinaires à un prix d'émission réputé de 0,35 \$ par action ordinaire au souscripteur.

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2023 et 2022

(non auditées, en dollars canadiens)

6. DÉBENTURES CONVERTIBLES (suite)

Les transactions affectant les débentures convertibles sont les suivantes :

	2023	2022
	\$	\$
Solde au début de la période	301 779	566 644
Remboursement de débentures	-	(333 333)
Charge de désactualisation	9 016	68 468
Solde à la fin de la période	310 795	301 779

7. PRIME DIFFÉRÉE SUR LES ACTIONS ACCRÉDITIVES

	2023	2022
	\$	\$
Solde au début de la période	671 108	-
Passif lié aux actions accréditatives émises	-	809 840
Renversement du passif lié aux actions accréditatives	(34 854)	(138 732)
Solde à la fin de la période	636 254	671 108

8. CAPITAL-ACTIONS

Capital-actions

Autorisé :

Nombre illimité d'actions ordinaires, avec droit de vote et participatives, sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, sans valeur nominale, pouvant être émises en série

- Le 9 mars 2023, la Société a clôturé un placement privé par voie de prise ferme (« le financement de mars ») pour un produit brut global de 7 500 001 \$. Dans le cadre du financement de mars, la Société a vendu 8 823 530 unités au prix de 0,85 \$ par unité. Chaque unité se compose d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire au prix de 1,25 \$ à tout moment au plus tard le 9 mars 2026.

Le produit brut du financement de mars a été réparti entre les actions ordinaires (5 952 223 \$) et les bons de souscription (1 547 778 \$), selon la méthode résiduelle. En contrepartie de leurs services en lien avec le financement de mars, les preneurs fermes ont reçu 264 705 bons de souscription de courtage (chacun, un « bon de souscription de courtage »). Chaque bon de souscription de courtage confère au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,85 \$ à tout moment au plus tard le 9 mars 2026. La juste valeur de ces bons de souscription et de ces bons de souscription de courtage a été déterminée à l'aide du modèle d'établissement du prix des options de Black-Scholes en utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Prix d'exercice des bons de souscription	1,25 \$
Prix de l'action à la date d'attribution	0,92 \$
Taux d'intérêt sans risque	3,53 %
Durée de vie prévue des bons de souscription	3 ans
Volatilité annualisée prévue	90 %
Taux de dividende	-
Juste valeur par bon de souscription/bon de souscription de courtage	0,48 \$

En lien avec le financement de mars, les frais d'émission d'actions ont totalisé 772 628 \$.

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2023 et 2022

(non auditées, en dollars canadiens)

8. CAPITAL-ACTIONS (suite)

- Le 24 mars 2023, la Société a clôturé la première tranche d'un placement privé sans intermédiaire pour un produit brut global de 1 493 701 \$, consistant en l'émission de 1 757 295 unités au prix de 0,85 \$ par unité. Le 31 mars 2023, BRW a clôturé la deuxième tranche d'un placement privé sans intermédiaire pour un produit brut totalisant 587 500 \$, consistant en l'émission de 691 177 unités au prix de 0,85 \$ par unité. Chaque unité se compose d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 1,25 \$ pour une période de 36 mois suivant la date de clôture de ces financements.

Le produit brut des financements a été réparti entre les actions ordinaires (1 656 827 \$) et les bons de souscription (424 374 \$), selon la méthode résiduelle. En contrepartie de leurs services en lien avec ces financements, 7 500 bons de souscription de rémunération (chacun, un « bon de souscription de rémunération »). Chaque bon de souscription de rémunération confère au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,85 \$ à tout moment au plus tard le 24 mars 2026. La juste valeur de ces bons de souscription et de ces bons de souscription de rémunération a été déterminée à l'aide du modèle d'établissement du prix des options de Black-Scholes en utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Prix d'exercice des bons de souscription	1,25 \$
Prix de l'action à la date d'attribution	0,88 \$
Taux d'intérêt sans risque	3,53 %
Durée de vie prévue des bons de souscription	3 ans
Volatilité annualisée prévue	90 %
Taux de dividende	-
Juste valeur par bon de souscription/bon de souscription de rémunération	0,45 \$

En lien avec ces placements, les frais d'émission d'actions ont totalisé 57 285 \$.

9. BONS DE SOUSCRIPTION

Le tableau suivant présente l'activité liée aux bons de souscription :

	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
Solde au 1 ^{er} janvier 2022	8 750 000	0,22
Émis	9 968 675	0,44
Exercés	(8 392 500)	0,22
Échus	(515 000)	0,20
Solde au 31 décembre 2022	9 811 175	0,44
Émis	5 908 204	1,23
Exercés	(1 984 684)	0,43
Solde au 31 mars 2023	13 734 695	0,78

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2023 et 2022

(non auditées, en dollars canadiens)

10. OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

La Société a adopté un régime de rémunération fondée sur des actions (le « régime ») en vertu duquel le conseil peut attribuer des options d'achat d'actions (les « options ») aux administrateurs, aux membres du personnel et aux consultants. Le 26 avril 2022, le conseil a approuvé une modification au régime afin d'augmenter le nombre d'actions ordinaires réservées pour émission en vertu du régime, de 5 000 000 à 13 000 000. Le tableau suivant présente l'activité liée aux options :

	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
Solde au 1 ^{er} janvier 2022	4 000 000	0,27
Émises	2 900 000	0,23
Solde au 31 décembre 2022	6 900 000	0,25
Solde au 31 mars 2023	6 900 000	0,25
Options pouvant être exercées au 31 mars 2023	2 533 333	0,29

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2023, les charges de rémunération fondée sur des actions se sont élevées à 79 215 \$ (22 123 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2022), dont un montant de 74 081 \$ a été comptabilisé à l'état des résultats pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2023 (20 455 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2022) et un montant de 5 134 \$ a été capitalisé dans les actifs d'exploration (1 668 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2022). Un crédit compensatoire est comptabilisé dans le surplus d'apport.

11. PERTE NETTE PAR ACTION

En raison de la perte nette des activités poursuivies pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2023 et 2022, toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives (notes 9 et 10) sont considérées comme ayant un effet antidilutif, de telle sorte que la perte nette diluée par action est équivalente à la perte nette de base par action pour ces périodes.

12. CHARGES ADMINISTRATIVES

	Pour la période de trois mois terminée les 31 mars	
	2023	2022
	\$	\$
Salaires	161 110	78 573
Relations avec les investisseurs	131 665	48 123
Honoraires professionnels	128 942	11 315
Frais de bureau	41 236	25 910
Déplacements	55 951	2 442
Frais règlementaires	35 000	9 392
Total	553 904	175 755

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2023 et 2022

(non auditées, en dollars canadiens)

13. PARTIES LIÉES

Les transactions et les soldes entre parties liées, qui ne sont pas divulgués ailleurs, sont résumés ci-dessous :

Les principaux membres de la direction comprennent les administrateurs et les dirigeants de la Société. La rémunération payée ou payable aux principaux membres de la direction pour leurs services en tant qu'employés est présentée ci-dessous pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2023 et 2022 :

	2023	2022
	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme du personnel	93 750	65 500
Rémunération fondée sur des actions	58 864	20 455
	<u>152 614</u>	<u>85 955</u>

Durant les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2023 et 2022, la Société a procédé à des transactions avec certaines sociétés liées. Redevances Aurifères Osisko ltée (« OGR ») et Ressources Falco ltée (« Falco ») sont des parties liées puisqu'elles exercent une influence notable sur la Société en raison de dirigeants et d'administrateurs communs.

Durant la période de trois mois terminée le 31 mars 2023, OGR a facturé un montant de 23 000 \$ en lien avec des services professionnels et la location d'espaces à bureaux (12 500 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2022). Au 31 mars 2023, un montant de 11 000 \$ est inclus dans les comptes fournisseurs et autres créditeurs (9 000 \$ au 31 décembre 2022).

Durant la période de trois mois terminée le 31 mars 2023, un montant de 10 000 \$ a été facturé par Falco pour des services professionnels (montant nul pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2022), dont 7 000 \$ sont inclus dans les comptes fournisseurs et autres créditeurs au 31 mars 2023 (4 000 \$ au 31 décembre 2022).

La direction est d'avis que ces transactions ont été réalisées dans les mêmes conditions que les transactions avec des parties non liées. Ces opérations ont été engagées dans le cours normal des affaires et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

14. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES – ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement :	Trois mois terminés les 31 mars	
	2023	2022
	\$	\$
Taxes de vente et autres effets à recevoir	14 286	288 368
Charges payées d'avance et dépôts	(303 171)	10 969
Comptes fournisseurs et frais courus	70 625	2 800
	<u>(218 260)</u>	<u>302 137</u>

Autres informations non divulguées ailleurs :	Trois mois terminés les 31 mars	
	2023	2022
	\$	\$
Dépenses liées aux actifs d'exploration et d'évaluation incluses dans les comptes fournisseurs et autres créditeurs		
Au début de la période	202 732	546 613
À la fin de la période	249 128	237 123
Frais d'émission d'actions inclus dans les comptes fournisseurs et autres créditeurs :		
Début de l'exercice	69 481	546 613
Fin de l'exercice	37 598	237 123

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2023 et 2022

(non auditées, en dollars canadiens)

15. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Le tableau suivant présente les actifs et les passifs financiers évalués à leur juste valeur dans l'état de la situation financière, conformément à la hiérarchie de la juste valeur.

Cette hiérarchie regroupe les actifs et les passifs financiers en trois niveaux basés sur l'importance des données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs financiers. La hiérarchie de la juste valeur comporte les niveaux suivants :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques à la date de présentation de l'information;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont directement ou indirectement observables pour l'actif ou le passif; et
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables (c'est-à-dire des données non observables).

16. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Actions accréditives

La Société est en partie financée par l'émission d'actions accréditives, et par conséquent, est engagée à mener des activités d'exploration minière. Ces règles fiscales prévoient également des délais pour effectuer les travaux d'exploration au plus tard à la première des dates suivantes :

- a. Deux ans après les placements en actions accréditives;
- b. Un an après que la Société ait renoncé aux déductions fiscales relatives aux activités d'exploration.

En mai 2022, la Société a reçu 2 267 525 \$ suite à l'émission d'actions accréditives pour lesquelles la Société a renoncé aux déductions fiscales au 31 décembre 2022. Au 31 mars 2023, cette obligation avait été complétée.

En décembre 2022, la Société a reçu 5 500 240 \$ suite à l'émission d'actions accréditives pour lesquelles la Société a renoncé aux déductions fiscales au 31 décembre 2022. Au 31 mars 2023, ce montant de 5 400 000 \$ reste à engager d'ici le 31 décembre 2023.

17. ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS

Le 25 avril 2023, BRW a attribué des options à certains administrateurs, dirigeants, employés clés et consultants clés leur permettant d'acheter un nombre global de jusqu'à 2 250 000 actions ordinaires, lesquelles seront acquises sur une période de trois ans et auront une durée de cinq ans à un prix d'exercice de 0,83 \$ par action ordinaire.

Le 11 mai 2023, la Société a annoncé la signature d'une entente de règlement de dette avec le souscripteur, afin de régler le montant résiduel de 333 333 \$ exigible en lien avec les débentures, en procédant à l'émission de 444 444 actions ordinaires à un prix d'émission réputé de 0,75 \$ par action ordinaire.